Image not found or type unknown

Reconnaissance de dette notariée

Par **melodie31**, le **13/04/2015** à **17:25**

Bonjour à tous,

Je souhaiteras savoir comment contester une reconnaissance de dette notariée ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Cordialement.

Par **domat**, le **13/04/2015** à **18:16**

bjr,
pour contester une reconnaissance de dette (notariée) il faut des arguments à présenter.
sans plus de renseignements, impossible de répondre à votre question.
cdt

Par **melodie31**, le **14/04/2015** à **15:08**

Bonjour Domat,

Je pense avoir des arguments à présenter.

Je vous expose le cas : Madame X a donné à bail commercial un immeuble à la société Y dont le gérant est Monsieur Z.
La société a effectué des travaux dans cet immeuble.

La reconnaissance de dettes notariée dont l'objet correspond aux travaux effectués dans l'immeuble a été faite entre Madame X et Monsieur Z.

Ne peut-on pas contester la reconnaissance de dettes puisque cette dernière a été signée entre Madame X et Monsieur Z et non entre Madame X et la société Y ?

Vous remerciant d'avance pour votre réponse,

Cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés